

Enseigner la musique aux personnes en situation de handicap

- VADE-MECUM à destination des écoles de musique produit par le ministère de la Culture
- présentation d'instruments classiques adaptés ou spécifiques

Vendredi 1^{er} juin 2017 - 14h00 - 16h00
Salon MUSICORA - Foyer bas
Grande Halle de la Villette - Paris XIX

Comment rendre accessible la pratique, l'éducation et l'apprentissage de la musique aux personnes en situation de handicap au-delà de l'accessibilité du bâti. Instruments adaptés, instruments spécifiques, pédagogie adaptée, expériences vécues sur le terrain...

À l'occasion de ces débats sera présenté le VADE-MECUM produit par le ministère de la Culture en direction des directeurs de conservatoires dans le cadre de la collection Culture et Handicap. L'association MESH (Musique en situation de handicap), auteur du document présentera la pédagogie adaptée.

Conférence-débat présentée par la FNAPEC (Fédération nationale des associations de parents d'élèves de conservatoire et écoles de musique, de danse et de théâtre) et le RNMH (Réseau national musique et handicap).

14h00 Ouverture présentation de la politique du ministère de la Culture pour l'accès à la culture en présence de SANDRINE SOPHYS-VÉRET, chargée de mission culture et handicap au ministère de la Culture et de la Communication.

14h15 Accès à l'instrument de musique

- 14h45**
- Témoignage de EWEN D'AVIAU ingénieur-acousticien créateur d'instrument l'Octodyna, instrument pour les personnes atteintes de troubles de l'apprentissage.
 - Présentation des instruments de GEORGES ALLORO, maître d'art en facture instrumentale, créateur d'instruments spécifiques, par DOMINIQUE FORNI.
 - Intervention de l'ITEMM (Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique) sur l'adaptation des instruments classiques (piano-guitare, saxo, ...) pour les personnes en situation de handicap.

15h00 Présentation du VADE-MECUM en direction des directeurs de conservatoires pour l'accueil des personnes en situation de handicap produit par le ministère de la Culture, par ÉMELINE HOURCADE de l'association MESH, auteur du guide.

15h20 Et sur le terrain, que se passe-t-il ?

- 15h45**
- ANTONIO GHISVERT, professeur de musique au CRD de Clamart racontera la genèse et mise en place d'ateliers de pratique musicale;
 - PHILIPPE DALARUN, président de l'European Music School Union expliquera ce qui se passe chez nos voisins européens;
 - CATHERINE BAUBIN de l'association Conservatoires de France présentera les « expériences vécues sur le terrain ».

Témoignages, échanges avec la salle.

La conférence-débat sera suivie de la prestation de la chorale inclusive de l'APEI de la Boucle de Seine dirigée par MICHA STAFFORD présentée par l'association Cœurs en Chœurs : 16h15 à l'Atrium.

Échange convivial avec tous les intervenants
sur le stand de l'ITEMM ou de la FNAPEC au salon MUSICORA vers 17h00.



L'ÉTAT VIS À VIS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 donne la ligne de route « **Toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté. ...** » déjà 13 ans !! Une avancée sur le terrain et surtout dans les mentalités mais peut mieux faire pourrait-on dire

Les parents de personnes en situation de handicap trouvent que cela ne va pas assez vite car leurs enfants grandissent et les changements ne vont pas à la même vitesse...

- 380 000 élèves en situation de handicap
- 300 000 scolarisés
- 8 600 ULIS
- 70 000 en unité d'enseignement au sein d'établissements médico-sociaux
- 112 unités maternelles
- 7 700 scolarisés dans l'enseignement agricole
- 155 000 enfants et jeunes en établissement médico-social

Que nous promet le nouveau gouvernement ?

« *Objectif 1 : Accroître la participation des personnes en situation de handicap à la vie sociale.*
Objectif 2 : Améliorer la vie au quotidien pour chacun. »

Emmanuel Macron, Président de la République,
lors de la présentation de son programme le 2 mars 2017

« *L'inclusion des personnes en situation de handicap constitue une des priorités du quinquennat. Les personnes en situation de handicap et celles qui les accompagnent ont droit à la solidarité nationale. Elles ont besoin de bien plus encore, et elles peuvent nous apporter davantage.* »

Édouard Philippe, Premier ministre,
lors du Discours de Politique générale, le 4 juillet 2017

Pour agir efficacement sur le quotidien des personnes, il nous faut investir l'ensemble des champs de l'école, de l'emploi, du logement, de la santé, de l'accessibilité de la ville et des transports, de l'accès aux sports, à la culture et aux loisirs.

Nous pouvons naître handicapé comme nous pouvons le devenir suite à un accident de la vie ou une perte d'autonomie due à l'âge ou à la maladie. Nous sommes tous concernés.

Il est temps de rappeler que les personnes en situation de handicap sont avant tout des citoyens de la République.

Grands objectifs à 5 ans

- Accueillir les jeunes enfants en particulier dans les crèches,
- **Développer l'accès au périscolaire, aux loisirs et soutenir la parentalité.**
- Permettre à chaque jeune en situation de handicap de bénéficier **d'un parcours d'éducation artistique et culturelle**

Moyens d'action

Renforcer les crédits dédiés à l'éducation artistique et culturelle en 2018 pour atteindre 100% des enfants touchés et mobiliser les conservatoires et les acteurs culturels sur la meilleure intégration des jeunes en situation de handicap.

Déclaration de Sophie Cluzel, secrétaire d'État
chargée des handicapés le 4 juillet 2017

Sandrine Sophys-Véret, chargée de mission culture et handicap au ministère de la Culture et de la Communication, sera présente à la conférence.

*Depuis sa création le RNMH est soutenu par la DGCA (direction générale de la création artistique)
et le Secrétariat Général du ministère de la Culture.*

L'INSTRUMENT AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Né au sein d'une famille où la musique, la danse et l'artisanat, EWEN D'AVIAU, s'est naturellement tourné vers la fabrication d'instruments en suivant des études d'ingénieur acousticien qui complètent le savoir-faire familial. À ces études se rajoutent une petite formation en dessin et modelage à l'École des Beaux-Arts et une autre sur la fabrication d'instruments traditionnels au lycée Georges Sand à la Châtre.

Ewen est dyslexique. Il présentera son parcours dû à son handicap et les difficultés rencontrées. Il en a conçu un instrument original, utilisable par tous, y compris par les personnes atteintes de troubles de l'apprentissage; l'Octodyna qu'il vous présentera. Ce projet a été lauréat de la bourse déclic jeune 2014 de la Fondation de France.

La pratique musicale offre des vertus psychologiques et corporelles indéniables. Pour cela encore faut-il trouver l'outil musical correspondant. Ewen d'Aviau, ingénieur au service des arts, propose d'entrecroiser les savoir-faire du facteur d'instruments de musique et les sciences pour proposer des instruments adaptés, et permettre à tous de voyager sur les routes intérieures de l'expérience musicale.

Avec la triple compétence d'ingénieur, de facteur d'instruments et d'artiste, il propose d'adapter, de concevoir ou de créer des instruments sur mesure aux besoins des musiciens, atteints ou non d'un handicap.



Depuis 1967, GEORGES ALLORO, maître d'art, facteur d'instruments se consacre à la recherche et à la création d'instruments destinés à l'exploration de nouveaux espaces sonores.

Il s'est intéressé aux trois familles d'instruments : les vents, les cordes, les percussions et également aux générateurs de sons acoustiques dans la lignée des instruments des Frères Baschet.

Pour une large part, Georges Alloro puise son inspiration dans le patrimoine musical des grandes cultures du monde : Chine, Japon, Inde, Iran, Afrique...

Il utilise dans ses réalisations des techniques et des matériaux aussi bien traditionnels (bois, bambous, peaux, os...) que contemporains polycarbonate, acier inoxydable, duralumin...



Depuis 2011, suite à une demande de DOMINIQUE FORNI, il consacre une partie importante de son activité à la conception et à la réalisation d'instruments adaptés aux handicaps.

Dominique Forni vous présentera les instruments et la formation que Résonances Nomades propose aux personnes en situation de handicap. Le projet le plus important soutenu par l'association Résonances Nomades est, actuellement la création d'un instrument collectif destiné à permettre l'apprentissage de la musique aux personnes en situation de handicap.

Itemm

Institut technologique européen
des métiers de la musique

« L'ITEMM (Institut technologique européen des métiers de la musique) est un centre européen de la facture instrumentale qui forme des facteurs, des accordeurs et des réparateurs d'instruments. Il procède à l'archivage de la documentation à ce sujet et explore les voies de l'innovation moderne de la musique et de la technologie » extrait de la délibération du Parlement européen du 10 février 1988. Ses missions sont la formation professionnelle, la promotion et le développement du secteur et l'accompagnement des entreprises. Le Pôle innovation sert notamment d'intermédiaire entre les artisans et les scientifiques de la facture instrumentale. Par l'impression 3D, ils peuvent réaliser des prototypes d'instruments, des adaptations d'instruments au handicap et des outils.



PATRICK SINIGAGLIA présentera la partie innovation et accueil des personnes en situation de handicap au sein de l'ITEMM. (stand à MUSICORA)

ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Le ministère de la Culture a déjà édité 4 ouvrages dans la collection Culture et Handicap sortis respectivement en 2007, 2008, 2010, 2017. Ces publications constituent des ressources pour la mise en œuvre de l'obligation de formation à l'accessibilité au cadre bâti fixé par la loi du 11 février 2005 pour *l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* et favoriser ainsi une meilleure intégration des personnes handicapées dans la vie des établissements du spectacle vivant.

Dans la même série paraîtra très prochainement un Vade-mecum en direction des directeurs de conservatoire pour accueillir au mieux les personnes en situation de handicap. La réalisation en a été confiée à l'Association MESH (Musique en situation de handicap). Comment accueillir une personne en situation de handicap dans son établissement d'enseignement artistique ? les textes, l'offre pédagogique, l'accompagnement, les relations avec les parents, proposer des parcours d'enseignement artistique personnalisé, des cours collectifs à géométrie variable, accueillir un élève différent dans un groupe...

EMELINE HOURCADE, au sein de MESH, participe à la rédaction du vade-mecum et en présentera les différents chapitres.



ET SUR LE TERRAIN QUE SE PASSE-T-IL ?



Le projet est né et a été porté pendant des années par une déléguée à la culture de Clamart, maman d'un enfant musicien amateur en situation de handicap. Un appel aux professeurs du conservatoire a été lancé et ANTONIO CHIVERT a répondu positivement. L'aventure commençait.

Antonio, professeur de musique au Conservatoire à rayonnement départemental Henri Dutilleux présentera la mise en place du dispositif au conservatoire en 2003, la formation personnalisée au sein de l'établissement, l'évolution des ateliers handicap vers des ateliers mixtes, l'inclusion des jeunes handicapés dans les cours traditionnels d'instruments, l'arrivée des dispositifs Ulis élémentaire et collège ainsi que les prestations publiques des différents groupes et bien sur les projets pour l'avenir.

Un seul objectif : que ces élèves fassent de la musique qui est un moyen de communication pour ces enfants qui sont souvent isolés. L'usage de jeux musicaux leur permet d'entrer en contact les uns avec les autres.



L'*European Music School Union (EMU)* est une organisation internationale créée en 1973, dont le siège est à Berlin. Elle est membre de l'*European Music Council*. Elle regroupe 26 associations nationales d'enseignement musical, représentant 6 000 établissements, 150 000 professionnels et 4 millions d'élèves. Elle promeut l'enseignement et la pratique de la musique auprès des institutions européennes et nationales, favorise l'échange d'informations et d'expériences entre ses membres, organise des séminaires de formation à travers toute l'Europe, collabore avec la recherche universitaire appliquée à l'enseignement musical, développe des programmes pédagogiques financés par des fonds européens, relaie les projets innovants initiés par ses membres et patronne l'organisation de festivals qui tous les 2 à 4 ans rassemblent des milliers de jeunes musiciens européens.



Comment la question de l'enseignement musical pour les personnes en situation de handicap est-elle abordée par nos voisins européens ? Quelles sont les disparités et les points de convergence ? Comment l'Europe de l'enseignement musical s'organise-t-elle pour avancer sur ce sujet ? PHILIPPE DALARUN, premier français élu Président de l'EMU, évoquera les enjeux d'une approche européenne de la question.



Depuis sa création en 1989, Conservatoires de France s'est donné pour objet d'accompagner la mutation des établissements d'enseignement artistique (musique, danse, théâtre).

CATHERINE BAUBIN, vice-présidente de CDF après en avoir assuré la présidence de 2012 à 2015, Claveciniste et chef de chœur de formation, a consacré la première moitié de son parcours professionnel à l'intervention en milieu scolaire et à la direction de chœur.

Directrice adjointe du CRR de Grenoble, puis directrice de l'école de musique agréée de Fontaine (38) et du CRC de Rezé (44), Catherine pourra donner une vision de ce qui se passe au sein de nos conservatoires, l'accueil des élèves, l'angoisse des parents, la collaboration avec le secteur médico-social et relayer les questionnements que rencontrent les directeurs de conservatoire sur le terrain.



Il y a deux concepts de la virtuosité : celle qui consiste à faire plus que ce que ses forces et ses capacités laisseraient attendre et celle qui consiste à faire des choses qui semblent dépasser les possibilités humaines.

Bernard Sève, professeur en esthétique et philosophie de l'art